

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025 A 19H30**

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

**Etaient présents** : DOREAU Jean Louis, MARTIN Christine, MARCANTONI Dominique, RIGOULOT Christine, PIERRE Guillaume, ROSEROT Marie-Noëlle, POULET Stéphane

**Etaient absents** : MARLOT Patrick, JONNIER Guy, MORETEAUX Thierry,

**Pouvoir** : MORETEAUX Thierry à MARTIN Christine,

**Secrétaire de séance** : MARTIN Christine.

### **1/ APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU**

Le compte rendu de la séance du 27 février 2025 est approuvé à l'**UNANIMITE**.

Mme MARTIN Christine est nommée secrétaire de séance

### **2/ VOTE DU BUDGET 2025**

Mme Nadine MARLOT détaille le budget 2025 dont un exemplaire a été remis à chaque conseiller.

Le Maire rappelle les principales affectations et chantiers tels qu'issus des travaux de la Commission finances. Seront donc réalisés 20.700€ de voirie à Nantoux, place du CI Moreteaux et rues du Grenier à Sel / Emiland Beaujard. Il est également provisionné 15.000 € supplémentaires pour divers autres travaux d'entretien de voirie. Il est affecté 6.000 € pour la peinture des huisseries de la Mairie, un total de 5.234 € au poste fêtes et cérémonies (y compris ex CCAS), 900 € pour l'achat d'une grosse débroussailleuse, 2.000 € pour la finition du lavoir du Bourg (grilles et adduction d'eau), 3.300 € pour le changement du moteur des cloches de l'Eglise, 1.600 € au CIACC (pour de nouveaux panneaux photos, des réparations d'éclairage et la pose de stores) et 500 € pour le changement de la douche du logement T.3. Des achats de terrains et le changement du moteur hydraulique de l'épareuse, déjà réalisés, sont également pris en compte pour 1.500 € et 2.025 €. A l'issue de la discussion, le Conseil approuve le budget 2025 à l'**UNANIMITE**.

### **3/ FIXATION DES TAUX**

Le Maire propose de maintenir les taux de l'année précédente (identiques depuis 2007). Il les situe par rapport à ceux de nos voisins. Le conseil adopte ces taux : 33.11 % TFB, 17.74 % TFNB, 7.64% TH à l'**UNANIMITE**.

### **4/ CONVENTION SYDESL**

Une première délibération avait été prise le 28 septembre 2023 pour étaler les règlements du chantier SYDESL de Bercully. Elle doit être refaite pour un problème de rédaction. Il est donc proposé l'identique, soit 10.810 € d'éclairage public sur 2024, et l'étalement des Telecom sur 2025.2026.2027 (et non plus 2024.2025.2026). Le Conseil accepte et autorise le Maire à signer les documents afférents à l'**UNANIMITE**.

### **5/ PRIMES DU PERSONNEL**

Après avoir fait sortir Me MARLOT Nadine, le Maire rappelle que les deux employés municipaux avaient reçu 1.100 € de prime exceptionnelle sur 2024. Il souligne les augmentations annuelles de 100 € depuis 2022 et propose 1.200 € pour 2025. Le conseil accepte à l'**UNANIMITE**.

## 6/ RENOUELEMENT DU BAIL DE CHASSE

Il est distribué aux conseillers l'ancien bail de 2016 concernant 166 hectares pour 2.000 €. Le Maire explique les conditions particulières de l'époque (achat de bois par la Commune pour 20.000 €) et le fait que la somme reste largement supérieure à celles pratiquées par nos voisins.

Après consultation de la Société de chasse, le règlement annuel de 2.000 € est maintenu. Le Maire propose d'ajouter d'un part la mise à disposition par la Commune du terrain où est implantée la cabane de chasse et d'autre part l'entretien des chemins de bois par la société de chasse. Le conseil accepte la nouvelle rédaction du bail et autorise le Maire à le signer à l'**UNANIMITE**

## 7/ LOCATION T3

Suite au départ du locataire de l'ancien T3, cet appartement est de nouveau à louer. La cabine de douche va être changée, la chaudière révisée et l'ensemble a été nettoyé. Deux candidatures sont en cours d'examen. Le loyer étant actuellement de 515 €/ mois, il est proposé au Conseil de le porter à 550 €. Ce dernier accepte à l'**UNANIMITE**.

## 8/ DOSSIERS EN COURS

- Les travaux de Nantoux attendent l'aval du service transport du Grand Chalon en ce qui concerne le passage du bus. Le côté pluvial peut commencer.
- L'achat de terrains de Valotte pour 850€ à Mme Toulouse sera signé lundi.
- Dans l'affaire Bachelet, le Maire étant sans nouvelle de l'adversaire, une relance va être faite.
- Le permis de construire de Mr Colombo à Nantoux pour un abri de jardin et un garage est exposé au conseil.
- Le permis de construire Moreau aux Garruches a été retiré. Un nouveau prendra en compte les différentes remarques du service instructeur.

## 9/ QUESTIONS DIVERSES

- Une enquête Natura 2000 va être menée cette année, un arrêté préfectoral et un ordre de mission autorisant un enquêteur à traverser les propriétés privées est affiché en Mairie.
- Conformément au C.G.C.T., le débat d'orientation budgétaire du Grand Chalon a été communiqué au Maire qui le tient à disposition des conseillers.
- De nouvelles dégradations ont été commises sur les barrières d'accès au site néolithique classé. Une réflexion est en cours pour leur remplacement par l'employé municipal.
- Lors d'un récent passage en Mairie, le député de la circonscription a remarqué l'état du drapeau utilisé pour les cérémonies des 8 mai, 17 août et 11 novembre et se propose d'en offrir un neuf à la Commune. Un devis va être sollicité et sera soumis au donateur. La majorité des conseillers approuve ce projet.
- A l'occasion des questions des conseillers, Guillaume PIERRE souligne la bonne réalisation des coupes de bois en cours dans les bois de Nantoux.

**Séance levée à 20h50**

*La secrétaire de séance*

**Christine MARTIN**

*le Maire,*

**Jean Louis DOREAU**